



Laurent TOULEMON*

Évolution des situations familiales à travers les recensements français de 1962 à 2009

Depuis cinquante ans, d'un recensement de la population à l'autre, la taille moyenne des ménages diminue régulièrement. On compte à la fois moins de ménages complexes incluant d'autres habitants que des parents et leurs enfants, et plus de ménages d'une ou deux personnes (Daguet, 2007 ; Breuil-Genier, 2012). Cette évolution résulte principalement de différents changements dans les comportements familiaux : départ des jeunes adultes du domicile parental, mises en union, naissance des enfants, ruptures d'union, départ des enfants, décès d'un conjoint, etc. Le changement de structure de la population, notamment l'augmentation de la part des personnes âgées, contribue également, dans les années récentes, à la diminution de la taille des ménages. L'objectif du recensement est d'abord de compter les habitants (pour l'estimation des populations légales) et de décrire la taille et la structure des populations locales selon des caractéristiques simples (sexe, âge, situation d'emploi, lieu d'études ou de travail) utiles à la gestion locale de leurs besoins, mais le recensement est également la principale source utilisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour décrire les situations familiales aux échelles géographiques fines ainsi qu'à l'échelle nationale.

Après une description des situations familiales des habitants à partir du recensement de 2009, cet article en présente les évolutions depuis 40 ans par la comparaison systématique des situations familiales selon le sexe et l'âge lors de trois recensements éloignés d'environ 20 ans, ceux de 1968, 1990 et 2009, grâce à des données homogènes sur ces recensements, construites pour la France métropolitaine.

Certaines situations familiales sont mal repérées au recensement, centré sur le comptage des habitants des logements. Nous verrons comment ces

* Institut national d'études démographiques, Paris.

Correspondance : Laurent Toulemon, Institut national d'études démographiques, 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, tél : 33 (0)1 56 06 21 16, courriel : toulemon@ined.fr

situations peuvent être décrites plus précisément, soit au sein même du recensement, soit par le biais d'enquêtes spécifiques, avant de présenter l'intérêt du recensement dans sa forme d'enquêtes annuelles.

I. Les enquêtes annuelles de recensement

Depuis 2004, le recensement a lieu en France par vagues annuelles d'enquêtes, la fusion de cinq années d'enquêtes produisant un fichier de recensement daté de l'année médiane. En cinq ans toutes les communes de moins de 10 000 habitants – où vivent environ la moitié des habitants – sont recensées de façon exhaustive, et au moins 40 % des logements dans les communes de plus de 10 000 habitants (8 % chaque année). Les résultats de l'« exploitation principale » de tous les bulletins recueillis se fondent donc sur un échantillon d'environ 70 % des logements, « ramenés » à une date médiane de recensement. Les premiers résultats complets du nouveau recensement sont ainsi datés de 2006, à partir des échantillons des vagues 2004 à 2008. La construction des catégories de famille au sein des ménages et la codification des professions ne sont pas effectuées pour tous les ménages recensés, mais pour un quart d'entre eux dans les petites communes, et pour l'ensemble de l'échantillon des grandes communes, soit environ un tiers de l'ensemble des ménages. Cette « exploitation complémentaire » est simultanée à l'exploitation principale et conduit l'Insee à diffuser en deuxième moitié de chaque année n des résultats à différents niveaux géographiques, datés en $n - 3$ à partir des enquêtes annuelles des années $n - 5$ à $n - 1$ (Lefranc, 2010). Les derniers résultats complets sont donc datés de 2009 (issus des collectes de 2007 à 2011). Des données à des niveaux de détail très différents (« chiffres clés » présentant des résultats simples, « tableaux détaillés » croisant plusieurs informations, « fichiers détail » contenant des données individuelles) sont disponibles sur le site de l'Insee, avec leur documentation (Insee, 2013).

La population est recensée dans des ménages et regroupée en familles

Lors du recensement, les habitants sont regroupés dans des ménages correspondant à des logements qui sont « la résidence principale du ménage ». Au sein de ces ménages, la liste des habitants du logement permet de repérer, parmi les personnes y vivant habituellement, celles qui doivent être recensées et remplir un bulletin. Les autres habitants du logement, résidant le plus souvent principalement ailleurs, ne doivent pas être recensés dans le logement, mais dans leur logement principal.

Au sein des ménages, conformément aux recommandations des Nations unies mettant l'accent sur les familles nucléaires (Nations unies, 2008), l'Insee construit des catégories de familles composées soit d'un couple (deux personnes

de sexe différent vivant dans le logement et repérées comme formant un couple) et ses enfants éventuels, soit d'un adulte et de ses enfants. Seuls les habitants du logement sont considérés pour construire ces catégories de familles. Les enfants doivent eux-mêmes ne pas être « adultes d'une famille », c'est-à-dire ne pas vivre en couple (au sens du recensement) et ne pas avoir d'enfant vivant dans le logement. Ainsi, dans un ménage où cohabitent trois générations, les grands-parents, les parents et les enfants, l'Insee construit deux familles : un couple sans enfant (les grands-parents) et un couple avec enfants (les parents et les enfants). Les personnes qui ne sont pas rattachées à une famille sont considérées comme vivant « hors famille », parce qu'elles vivent soit seules dans le logement, soit avec des proches qui ne sont pas rattachés à la même famille. Si un seul grand-parent vit dans le logement avec un enfant et un petit-enfant, il sera considéré comme « hors famille », son enfant étant lui-même adulte d'une famille. Avec ces conventions, un ménage peut comporter zéro, une ou deux familles ; chaque habitant appartient à une seule famille, ou est hors famille s'il n'a ni conjoint ni enfant recensé dans le logement.

Une partie de la population ne réside pas dans les ménages ordinaires (Pirou *et al.*, 2013). En 2009, 1,47 million de personnes ne vivent pas dans un ménage. Les proportions d'hommes et de femmes vivant hors ménage sont très proches (2,4 % et 2,3 %), et la plupart vivent en service de moyen et long séjour de maisons de retraite plus ou moins médicalisées (tableau 1). Les hommes vivent un peu plus souvent dans d'autres catégories de logements collectifs et sont plus souvent « sans abri » que les femmes (Marpsat, 1999).

La plupart des habitants des ménages vivent au sein d'une famille : 28 % comme enfants, 51 % comme adultes (tableau 2). Les hommes vivent plus

Tableau 1. Répartition par sexe de la population en ménage ordinaire ou hors ménage, selon le type de logement collectif (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Population des ménages	97,57	97,72	97,65
Population hors ménage dont :	2,43	2,28	2,35
Service de moyen ou long séjour	1,29	1,66	1,48
Communauté religieuse	0,03	0,08	0,06
Caserne	0,17	0,02	0,10
Foyer étudiant	0,50	0,32	0,40
Établissement social de court séjour	0,02	0,00	0,01
Autre catégorie de communauté	0,19	0,01	0,09
Habitation mobile (y c. marinier, sans-abri)	0,23	0,18	0,21
Ensemble	100	100	100
Effectifs (milliers)	30 247	32 219	62 466
<i>Source</i> : Insee, recensement de la population de 2009, exploitation principale, www.insee.fr, Tableau P02, France métropolitaine.			

souvent que les femmes au sein d'une famille, en tant qu'enfants de la famille et en tant que membres d'un couple, les femmes sont plus souvent parents isolés (mères d'une famille monoparentale) : 6,1 % contre 1,3 %.

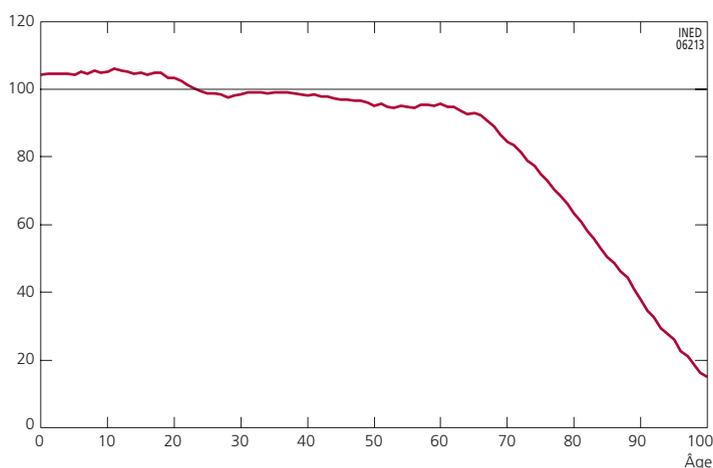
Ces différences entre hommes et femmes s'expliquent à la fois par les différences d'effectifs et la structure par âge des hommes et des femmes (les femmes sont plus nombreuses et plus âgées que les hommes), et par des situations familiales spécifiques selon l'âge, conséquence de comportements familiaux

Tableau 2. Répartition de la population par sexe, selon la situation familiale et le type de ménage (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Enfant d'une famille	30,94	25,42	28,09
Enfant d'un couple	24,33	20,26	22,23
Enfant d'une famille monoparentale	6,61	5,16	5,86
Adulte d'une famille	50,44	52,27	51,38
Adulte d'un couple sans enfant	24,28	22,79	23,51
Adulte d'un couple avec enfants	24,88	23,35	24,09
Adulte d'une famille monoparentale	1,28	6,13	3,78
Hors famille	18,63	22,31	20,52
Hors famille dans ménage de plusieurs personnes	3,76	3,61	3,68
Personne vivant seule	12,46	16,44	14,51
Hors ménage ordinaire	2,41	2,26	2,33
Ensemble	100	100	100

Source : Insee, recensement de la population de 2009, exploitation complémentaire, www.insee.fr, calcul d'après le fichier « détail » (fichier des individus), variable « mode de cohabitation », France métropolitaine.

Figure 1. Nombre d'hommes pour 100 femmes à chaque âge



Source : Insee, estimation de la population au 1^{er} janvier 2009 ; Beaumel et Pla, 2011, tableau 6, France métropolitaine.

différents selon le sexe. Tous âges confondus, les femmes sont 2 millions de plus que hommes : 32,2 contre 30,2 millions en 2009. À la naissance, il naît pourtant 105 garçons pour 100 filles, et on retrouve ce rapport parmi les enfants mineurs. À partir de 18 ans, par le jeu des migrations puis de la mortalité différentielle, le rapport fléchit, et à partir de 25 ans il est proche de l'unité. Il diminue ensuite lentement entre 40 et 60 ans (95 hommes pour 100 femmes à 60 ans), puis plus rapidement, jusqu'à atteindre 50 hommes pour 100 femmes à 85 ans (figure 1).

II. Depuis cinquante ans, moins d'enfants dans les familles, plus de familles monoparentales et de personnes vivant seules

1. Les données du programme IPUMS-I : homogènes, disponibles et documentées

Pour les recensements précédents (depuis 1962), le programme Integrated Public Use Microdata Series, International (IPUMS-I) de l'université du Minnesota (McCaa *et al.*, 2011) propose d'accéder très facilement à des fichiers individuels anonymes issus des exploitations complémentaires, au taux de sondage de 4 % ou 5 %. Dans ces fichiers, les liens familiaux entre habitants du logement sont recodés de manière homogène. Dans un premier temps, les liens de chaque personne avec son conjoint, son père et sa mère (s'ils résident dans le ménage) sont identifiés, puis les autres liens familiaux sont reconstitués. Enfin, la nomenclature des familles au sein des ménages est construite à partir de ces variables de liens (Sobek et Kennedy, 2009). Cette nomenclature, homogène pour tous les pays inclus dans le programme IPUMS-I, ne reprend pas telle quelle la nomenclature de l'Insee, mais la structure des ménages qui en résulte est extrêmement proche des résultats publiés par l'Insee pour les recensements de 1990 et 1999, qui se fondent sur des définitions cohérentes, et en particulier l'absence de limite d'âge pour être considéré comme « enfant d'une famille » (Insee, 2002, tableau R14). La différence principale porte sur des adultes vivant dans le même logement, considérés par l'Insee comme parent et enfant de familles monoparentales, et comme « isolés hors famille » par la variable IPUMS-I. En 1990, la différence concerne 1 % des hommes comme des femmes, mais en 1999 seulement 0,1 % des femmes. Grâce aux données du programme IPUMS-I, on peut utiliser pour les recensements précédents la même définition des situations familiales que celle du recensement de 2009 (à quelques exceptions près, notamment pour les élèves internes majeurs qui ne sont plus recensés avec leurs parents, voir Daguat, 2007).

La série des recensements depuis 1962 permet de suivre l'évolution des situations familiales des hommes et des femmes depuis une cinquantaine d'années. Les données ont été obtenues auprès du projet IPUMS-I dans le cadre d'une recherche sur les personnes vivant seules dans leur logement (Pennec

et Toulemon, 2012). Le tableau 3 présente la répartition des hommes et des femmes selon la situation de résidence aux recensements de 1962 à 2009. Les proportions d'hommes ou de femmes recensés en couple ont augmenté jusqu'en 1982, et diminuent depuis, mais au total elles sont relativement stables depuis un demi-siècle. En 2009, un peu moins de la moitié des hommes (49 %) comme des femmes (46 %) vivent en couple. Entre 1962 et 2009, le statut légal des unions s'est largement modifié : la proportion de personnes mariées a diminué de plus de sept points (de 47,8 % à 40,2 % pour les femmes, de 45,1 % à 37,6 % pour les hommes, voir Beaumel et Pla, 2011), mais la vie en couple non marié se substitue progressivement à la vie en couple marié, les cohabitations devenant plus durables. Parmi les couples, la proportion de couples sans enfant, stable autour de 40 % entre 1962 et 1982, augmente ensuite. D'une part, le retard des premières naissances et leur déconnexion des mises en couple s'accroît notamment au fur et à mesure que la diffusion de la contraception permet de retarder les premières naissances et, d'autre part, la proportion de personnes vivant en couple après le départ des enfants augmente, en raison

Tableau 3. Répartition de la population selon la situation de résidence, par sexe et date de recensement (%)

Année de recensement	Situation de résidence au recensement						Ensemble
	En couple	Enfant d'une famille	Parent sans conjoint	Seul dans le logement	Hors famille	Hors ménage	
Hommes							
1962	46,93	39,75	0,97	4,03	5,51	2,82	100
1968	46,92	39,94	0,84	4,23	5,16	2,92	100
1975	48,17	38,47	0,77	5,10	4,37	3,12	100
1982	49,97	36,42	0,54	6,30	4,20	2,56	100
1990	50,02	35,23	0,68	7,88	3,87	2,32	100
1999	49,38	33,77	1,01	10,40	2,80	2,64	100
2009	49,16	30,94	1,28	12,46	3,76	2,41	100
Femmes							
1962	44,35	34,01	3,51	8,17	7,87	2,08	100
1968	44,60	34,22	3,24	8,54	6,94	2,45	100
1975	46,23	32,82	3,15	9,77	5,63	2,40	100
1982	47,62	30,42	3,04	11,37	5,35	2,20	100
1990	47,44	29,29	3,89	12,63	4,63	2,12	100
1999	46,79	27,57	5,52	14,62	3,14	2,37	100
2009	46,14	25,43	6,13	16,44	3,61	2,26	100

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, recensements de 1962 à 2009. Calculs à partir des fichiers individuels (exploitation complémentaire) : Années 1962 à 1999 – données IPUMS-I, Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International. Minneapolis : University of Minnesota, 2011. Année 2009 – site de l'Insee, www.insee.fr.

de la baisse de la mortalité et de la diminution du veuvage. En 2009, 53 % des couples ne vivent avec aucun enfant de moins de 25 ans, contre 40 % en 1962 et 41 % en 1982 (Daguet, 2007).

Cette stabilité de la proportion d'habitants vivant en couple s'accompagne de nombreux changements pour les autres situations familiales. Depuis 1968, la proportion d'« enfants d'une famille » diminue régulièrement, reflet du vieillissement de la population : le nombre de personnes de moins de 25 ans est stable, autour de 19 millions, dont 17 millions « enfants d'une famille », tandis que la population a crû de 49,8 à 62,5 millions (Chardon et Daguet, 2009 ; Beaumel et Pla, 2011). Parmi ces enfants, la part de ceux qui vivent dans une famille monoparentale augmente fortement : en 2009, 21 % des enfants vivent avec un seul parent recensé dans le logement, contre 8 % en 1968 et 11 % en 1990 (Chardon *et al.*, 2008). Les familles monoparentales se sont également transformées : les décès d'un des deux parents sont de plus en plus rares, tandis que les divorces et ruptures d'union sont plus nombreux. Jusqu'en 1982, les proportions d'hommes et de femmes parents d'une famille monoparentale ont diminué, pour ne plus représenter que 0,5 % des hommes et 3 % des femmes. Depuis, ces proportions ont plus que doublé. Au total, la proportion de personnes recensées au sein d'une famille, quelle que soit sa composition, a été stable jusqu'en 1982, puis a diminué.

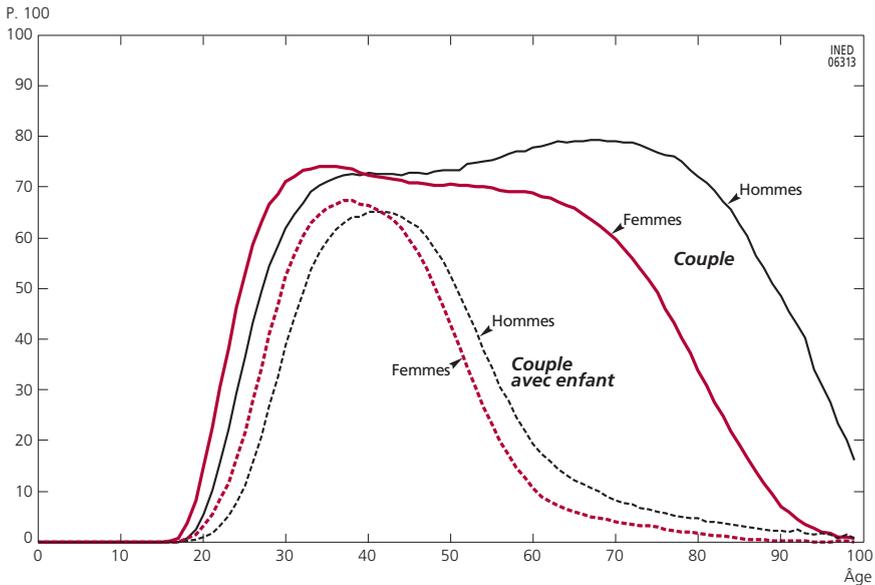
Les personnes hors famille sont classées dans trois catégories : les personnes seules dans leur logement, les personnes vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes (soit un ménage de plusieurs « isolés » hors famille, soit une ou deux familles et une ou plusieurs personnes hors famille), et les personnes vivant hors ménage. La proportion de personnes vivant seules a beaucoup augmenté depuis 1962. Les femmes sont plus souvent seules que les hommes (16 % contre 12 %). En 1962, moins de personnes vivaient seules, et le contraste entre hommes et femmes était plus important : les hommes étaient deux fois moins nombreux que les femmes à résider seuls (8 % vs 4 %). L'évolution est symétrique, mais à la baisse, pour la proportion de personnes vivant hors famille dans un ménage : entre 1962 et 2009, ces situations sont devenues moins fréquentes tant pour les femmes (de 8 % à 4 %) que pour les hommes (de 6 % à 4 %) et les différences entre hommes et femmes ont décliné. Un changement de définition de la résidence principale des jeunes explique la hausse observée en 1999 et 2009. Enfin, la part des hommes et des femmes vivant hors ménage reste stable au-dessus de 2 %.

Les situations familiales sont très différentes selon l'âge, et les variations selon l'âge peuvent elles-mêmes différer entre hommes et femmes (Beaumel *et al.*, 2012). Bien que la répartition des situations familiales selon l'âge à une date donnée résulte d'histoires familiales propres à chaque génération d'hommes et de femmes (Flipo *et al.*, 1999), la description des différentes situations familiales selon l'âge permet de comprendre d'une part les écarts entre hommes et femmes et, d'autre part, les évolutions au cours du temps, d'un recensement à l'autre.

2. Des situations familiales très différentes selon le sexe et l'âge

Dans l'analyse des familles à partir du recensement, un couple inclut un homme et une femme. Il y a donc autant d'hommes que de femmes en couple mais, comme les femmes sont plus nombreuses au total, les hommes vivent en proportion plus souvent en couple que les femmes. Ce n'est pas vrai aux âges jeunes, et avant 40 ans les femmes vivent plus souvent en couple que les hommes (figure 2). En cas de fin d'union par décès, c'est plus souvent l'homme qui décède que la femme ; en cas de rupture d'union, les hommes se remettent plus fréquemment et plus vite en couple que les femmes ; au total, la proportion d'hommes en couple augmente jusqu'à l'âge de 70 ans, âge auquel quatre hommes sur cinq vivent en couple, tandis que c'est à 35 ans que la proportion de femmes en couple est maximale (74 %). Les jeunes couples sont le plus souvent sans enfant, et ce n'est qu'à 26 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes que plus de la moitié des couples vivent avec un enfant. Parmi les couples plus âgés, les couples sans enfant sont à nouveau majoritaires, après le départ des enfants. Après 52 ans pour les femmes et 54 ans pour les hommes, plus de la moitié des couples sont recensés sans enfant dans le logement. La part des couples avec enfants diminue ensuite régulièrement avec l'âge.

Figure 2. Proportion d'hommes et de femmes en couple, dont en couple avec enfant, selon l'âge, en 2009 (%)

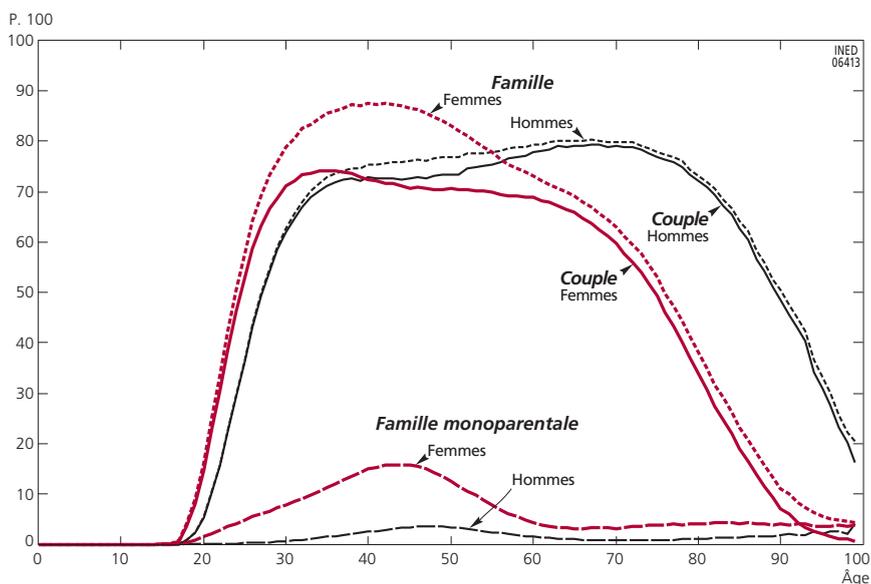


Source : Insee, recensement de la population de 2009, exploitation complémentaire, www.insee.fr, calcul d'après le fichier « détail » (fichier des individus), variable « mode de cohabitation », France métropolitaine.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à vivre en couple mais, si l'on considère l'ensemble des adultes d'une famille (en couple ou parent isolé d'une famille avec enfants, en famille monoparentale), ce sont les femmes

qui sont le plus souvent recensées comme adultes d'une famille (figure 3). Après une rupture d'union, les enfants résident le plus souvent avec leur mère, et la proportion de femmes mères dans une famille monoparentale atteint 16 % à 45 ans, alors qu'elle est à tous les âges inférieure à 4 % pour les hommes. Aux âges auxquels les enfants sont adultes, quelques parents de plus de 60 ans non en couple résident avec leurs enfants. Très rares à 70 ans (3 % des femmes et 1 % des hommes), ces situations augmentent ensuite légèrement avec l'âge, probablement parce que quelques parents vont vivre avec leurs enfants adultes après le décès de leur conjoint : si les enfants sont eux-mêmes non mariés et sans enfant dans le logement, c'est le parent âgé qui sera considéré comme « adulte dans la famille ».

Figure 3. Proportion d'hommes et de femmes adultes d'une famille : dont conjoint d'un couple ou parent d'une famille monoparentale, selon l'âge (%)

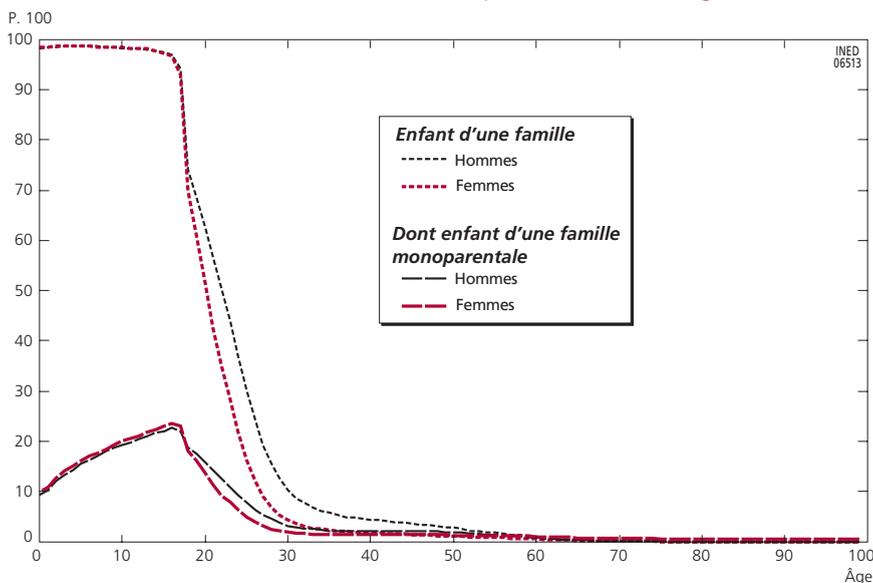


Source : Insee, recensement de la population de 2009, exploitation complémentaire, www.insee.fr, calcul d'après le fichier « détail » (fichier des individus), variable « mode de cohabitation », France métropolitaine.

La proportion d'enfants d'une famille décroît logiquement à l'âge auquel les enfants quittent le domicile parental : à 16 ans, 97 % des garçons comme des filles sont « enfants d'une famille » (figure 4). À 18 ans, les proportions chutent brutalement (74 % des hommes et 70 % des femmes), notamment parce que, dans le recensement de 2009, les enfants majeurs qui suivent des études sont recensés dans le lieu où ils résident pendant la semaine, contrairement aux enfants mineurs. Après 18 ans, les hommes restent plus longtemps et plus souvent au domicile parental sans devenir eux-mêmes « adultes d'une famille », et le contraste est important aux âges adultes : à 35 ans 5,8 % des hommes sont recensés comme « enfants d'une famille », contre 2,3 % des femmes. Parmi les enfants, la part de ceux qui vivent avec un seul parent croît avec l'âge jusqu'à

atteindre 25 % à 18 ans, pour les garçons comme pour les filles. La proportion d'enfants de famille monoparentale est ainsi maximale à 16 ans (23 %) avant de diminuer au fur et à mesure du départ des enfants. Après 60 ans, la proportion d'enfants d'une famille devient négligeable : la proportion de parents d'une famille très âgés (ayant donc des enfants eux-mêmes âgés) n'est pas nulle (voir figures 2 et 3) mais, compte tenu de la diminution des effectifs avec l'âge, ces proportions sont négligeables du point de vue des enfants.

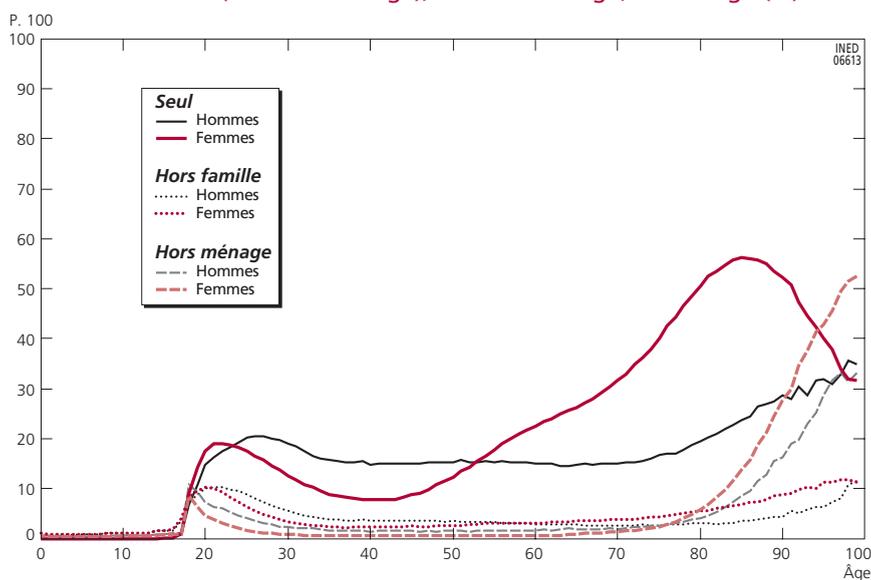
Figure 4. Proportion d'hommes et de femmes enfants d'une famille, dont enfants d'une famille monoparentale, selon l'âge (%)



Source : Insee, recensement de la population de 2009, exploitation complémentaire, www.insee.fr, calcul d'après le fichier « détail » (fichier des individus), variable « mode de cohabitation », France métropolitaine.

La plupart des habitants qui ne sont pas recensés dans une famille vivent seuls dans leur logement (tableau 2). La proportion de femmes vivant seules varie très fortement selon l'âge : parmi les jeunes adultes, aux âges qui correspondent à l'intervalle entre le départ de chez les parents et la mise en couple, près d'une femme sur cinq vit seule (19 % à 21 et 22 ans) ; aux âges adultes, très peu de femmes vivent seules (moins de 8 % à 40 ans), parce qu'en cas de rupture d'un couple parental la plupart des enfants restent avec leur mère. La proportion augmente ensuite rapidement avec l'âge, au fur et à mesure du départ des enfants, puis du décès des conjoints (56 % à 85 ans). Enfin, après 85 ans, l'avancée en âge et les problèmes de dépendance limitent le maintien au domicile, et les femmes les plus âgées vivent en maison de retraite (figure 5). Pour les hommes, les contrastes selon l'âge sont beaucoup moins marqués : aux âges adultes, la part des hommes vivant seuls ne descend jamais en dessous de 15 % et concerne notamment les hommes vivant seuls après une rupture conjugale. Ce n'est qu'à partir de 70 ans que la proportion d'hommes seuls

Figure 5. Proportion d'hommes et de femmes recensés seuls, hors famille (dans un ménage, ou hors ménage, selon l'âge (%))



Source : Insee, recensement de la population de 2009, exploitation complémentaire, www.insee.fr, calcul d'après le fichier « détail » (fichier des individus), variable « mode de cohabitation », France métropolitaine.

augmente, sans marquer de diminution aux très grands âges comme pour les femmes. On observe des contrastes similaires pour les situations « hors famille » ou « hors ménage » : plus fréquentes pour les hommes aux âges adultes, plus fréquentes pour les femmes aux âges élevés.

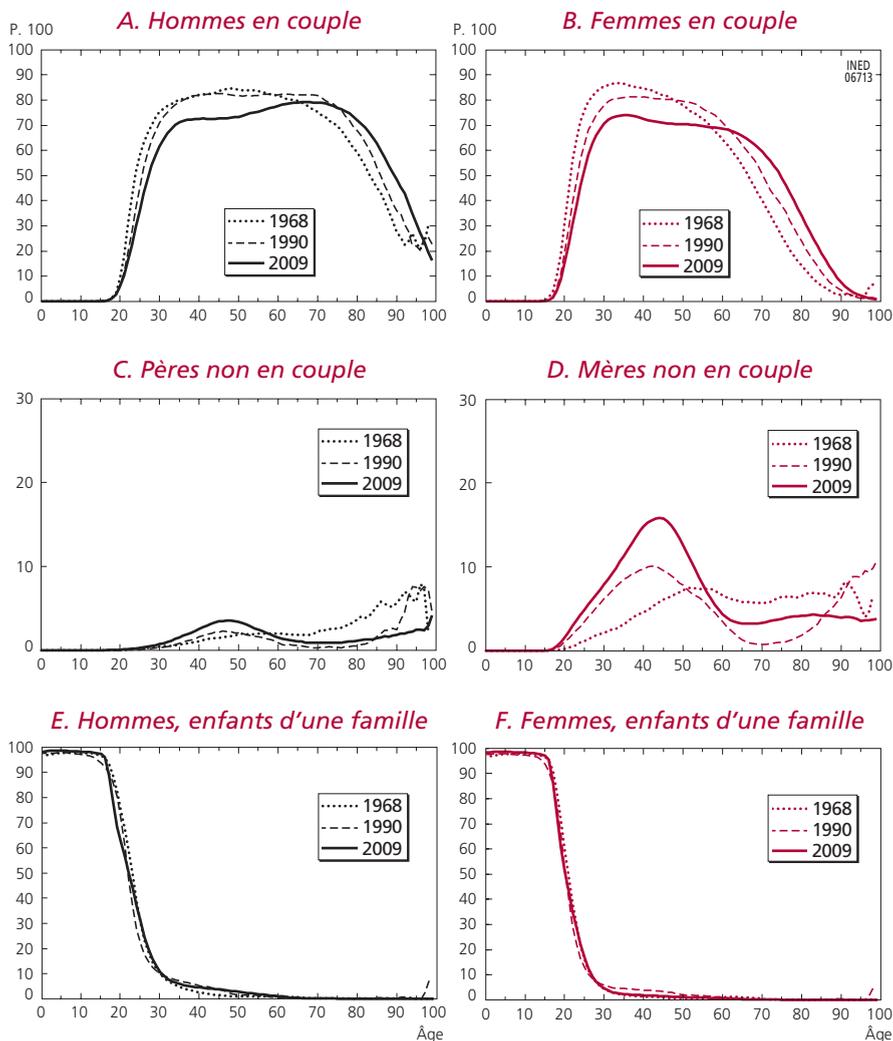
3. Les situations à chaque âge ont évolué diversement depuis 40 ans

Les variations des situations familiales avec l'âge sont différentes pour les hommes et les femmes. De plus, les évolutions depuis 40 ans à chaque âge sont également spécifiques pour chaque sexe. C'est ce que nous voyons sur les figures 6 et 7, où sont représentées les proportions d'hommes et de femmes de chaque âge dans différentes situations familiales aux recensements de 1968, 1990 et 2009.

Vivre en couple

La stabilité globale de la proportion d'hommes et de femmes en couple observée précédemment (tableau 3) résulte d'une diminution importante aux âges adultes, compensée par une hausse aux âges élevés (figures 6A et 6B). Pour les hommes comme pour les femmes, le retard des premières unions et l'augmentation des ruptures d'union contribuent à faire diminuer la fréquence de la vie en union, surtout à partir de 1990. Cependant, depuis 1999 la baisse de la vie en couple chez les jeunes de 20 à 24 ans s'est interrompue (Daguet et Niel, 2010). La réduction de la mortalité retarde les veuvages, ce qui se traduit

Figure 6. Proportion d'hommes et de femmes recensés dans une famille en couple, parent non en couple (famille monoparentale), enfant d'une famille, en 1968, 1990 et 2009, selon l'âge (%)



Champ : France métropolitaine. Données lissées, moyennes mobiles sur 3 âges.

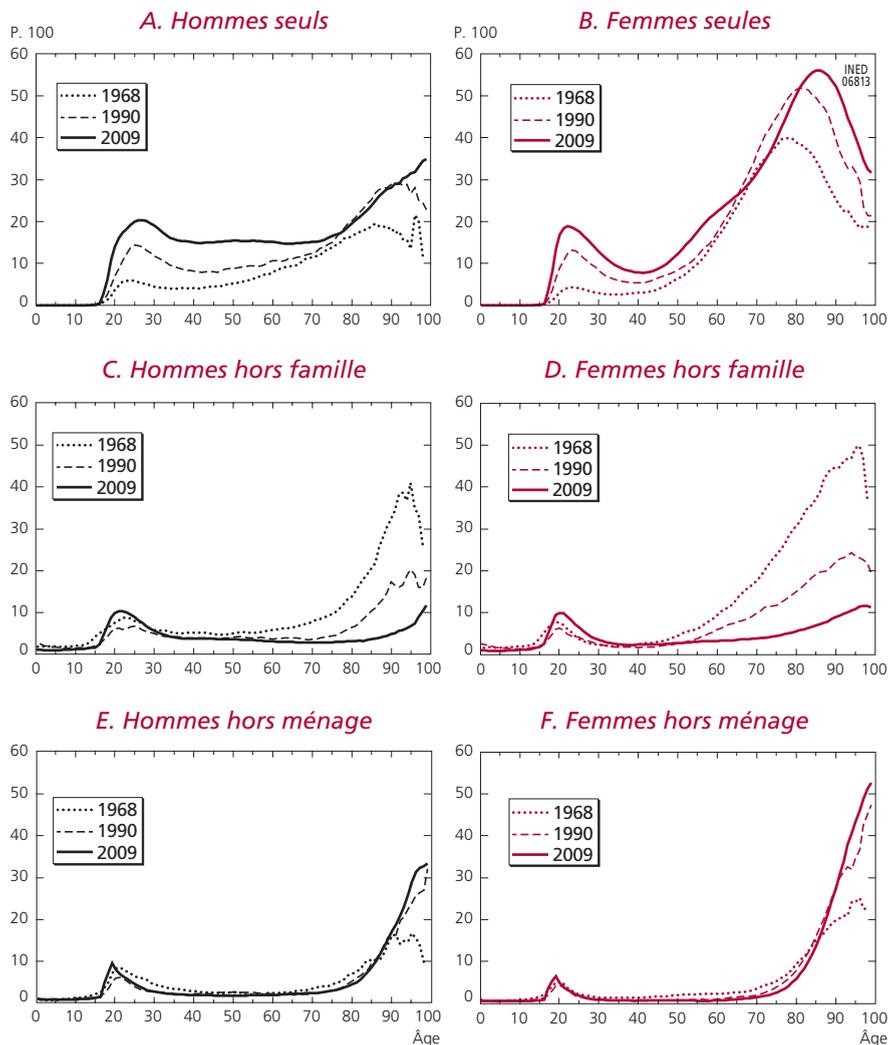
Sources : Insee, recensements de 1962 à 2009. Calculs à partir des fichiers individuels (exploitation complémentaire) : Années 1962 à 1999 – données IPUMS-I, Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International. Minneapolis : University of Minnesota, 2011.
Année 2009 – site de l'Insee, www.insee.fr.

par une hausse importante de la part des hommes, et surtout des femmes, qui vivent en couple après 80 ans.

Ne pas vivre en couple

L'évolution des familles monoparentales est, elle aussi, très différenciée selon le sexe et l'âge : avant 50 ans, la hausse des ruptures d'union se traduit

Figure 7. Proportion d'hommes et de femmes recensés hors d'une famille (dans un ménage), hors d'un ménage ou seuls, en 1968, 1990 et 2009, selon l'âge (%)



Champ : France métropolitaine. Données lissées, moyennes mobiles sur 3 âges.

Sources : Insee, recensements de 1962 à 2009. Calculs à partir des fichiers individuels (exploitation complémentaire) : Années 1962 à 1999 – données IPUMS-I, Minnesota Population Center. Integrated Public Use Microdata Series, International. Minneapolis : University of Minnesota, 2011.
Année 2009 – site de l'Insee, www.insee.fr.

par une augmentation de la proportion de femmes vivant seules avec leurs enfants. Cette hausse reste très limitée pour les hommes qui, après une rupture, vivent moins souvent avec leurs enfants et se remettent plus rapidement en union s'ils ont la garde de leurs enfants (figures 6C et 6D). Après 50 ans, on observe dans un premier temps une diminution de la part des parents âgés vivant – sans être en couple – avec leurs propres enfants adultes (considérés

comme enfants parce que ne résidant ni avec un conjoint ni avec leurs propres enfants), caractéristique d'un mouvement général de décohabitation des personnes âgées et de leurs enfants adultes. Ce mouvement s'inverse, pour les femmes de 60 à 80 ans, au cours des dernières décennies : les femmes seules vivent davantage avec leurs enfants eux-mêmes seuls. Cette évolution est cohérente avec celle observée pour les hommes de 40 à 50 ans, qui sont plus souvent recensés comme « enfants d'une famille » en 2009 qu'en 1990. Le statut d'« enfant d'une famille » est cependant presque entièrement déterminé par l'âge et, hormis une diminution de la part des jeunes de 18 à 20 ans qui s'explique par un changement de convention pour les élèves majeurs, les évolutions sont très limitées, pour les hommes comme pour les femmes (figures 6E et 6F). D'une part, les jeunes de 16 et 17 ans vivent plus souvent chez leurs parents en 1990 qu'en 1968, à cause de la diffusion des études secondaires ; d'autre part, la légère hausse de la proportion des hommes recensés entre 40 et 50 ans comme « enfants d'une famille » ne se retrouve pas chez les femmes : après une rupture conjugale, quand un ancien conjoint vit à nouveau avec ses parents, la femme sera recensée comme adulte d'une famille monoparentale si elle vit avec ses enfants, l'homme sera recensé comme « enfant » si ses propres enfants ne sont pas recensés dans le logement (notamment parce qu'ils vivent avec leur mère).

Être seul dans son logement

La hausse de la part des personnes recensées seules dans leur logement est surtout marquée autour de 20 ans, pour les hommes comme pour les femmes, la vie dans un logement indépendant constituant maintenant une étape fréquente de l'émancipation résidentielle après le départ du domicile parental, et avant une éventuelle mise en couple (figures 7A et 7B). Les personnes âgées vivent elles aussi plus souvent seules, le changement le plus spectaculaire ayant eu lieu entre 1975 et 1982 : la création du « minimum vieillesse » et l'amélioration de l'état de santé aux âges élevés ont permis aux personnes âgées de rester dans leur logement après un veuvage. Entre 1990 et 2009, la hausse de la part des personnes seules est surtout marquée pour les femmes âgées, qui restent plus souvent à leur domicile quand elles se retrouvent seules après le décès de leur conjoint, et pour les hommes adultes, plus souvent seuls après une rupture d'union ou un divorce. En 1968, de nombreuses personnes âgées résidaient « hors famille » dans un logement avec des proches : les parents âgés vivaient avec leurs enfants, souvent après le décès de leur conjoint (figures 7C et 7D). Cette cohabitation traduisait la faible autonomie des personnes âgées, tant sur le plan financier qu'en termes de santé : après 80 ans l'hébergement dans la famille prenait le relais de la vie seule dans le logement. Quarante ans plus tard, le fait de vivre hors famille dans un logement n'est plus caractéristique du grand âge : après 60 ans hommes et femmes vivent plus souvent en couple, après 70 ans plus souvent seuls. Chez les jeunes, l'hébergement dans un logement autre que le domicile parental devient plus fréquent (d'autant que les étudiants majeurs ne sont plus recensés chez leurs parents

s'ils y retournent le week-end) et le partage d'un domicile en dehors de liens familiaux (colocation) se développe.

Vivre en logement collectif

À 18 et 19 ans, davantage de personnes sont recensées hors ménage en 2009, tandis que l'hébergement en maison de retraite aux âges élevés diminue avant 85 ans (figures 7E et 7F). En 2009, les personnes âgées vivent en couple jusqu'à des âges plus avancés qu'en 1968 ; en cas de décès du conjoint elles vivent plus souvent seules, et beaucoup moins souvent chez des proches, tandis que le passage en maison de retraite se fait à des âges plus tardifs. Au total, on n'observe pas de hausse de la proportion de personnes vivant en ménages collectifs, malgré le vieillissement de la population.

4. Situations familiales et caractéristiques sociodémographiques

Même si les liens familiaux sont décrits de manière simplifiée dans le recensement, la répartition des habitants selon le « mode de cohabitation » que propose l'Insee permet de décrire les grandes évolutions des situations familiales. Ces évolutions sont contrastées selon l'âge : diminution de la vie en couple aux âges adultes et hausse correspondante de la vie en famille monoparentale pour les femmes et de la vie seule pour les hommes, hausse de la vie en couple et de la vie seule dans un logement aux âges élevés, correspondant à une baisse très importante de la cohabitation avec les enfants adultes ou d'autres proches et un retard de l'entrée en institution. Seule la diminution de la part de la population recensée en tant qu'« enfant d'une famille » tient surtout à une modification de la structure par âge de la population : alors que les moins de 20 ans représentaient le tiers des habitants en 1968, ils ne comptent plus que pour un habitant sur quatre en 2009.

Ces résultats peuvent être déclinés selon différentes variables sociodémographiques pour décrire les situations familiales et leur évolution au sein de différents groupes sociaux : niveau de diplôme, statut d'emploi et catégorie socioprofessionnelle, résidence dans une commune urbaine ou rurale, etc. La plupart du temps, des interactions fortes apparaissent avec le sexe et l'âge : nous avons vu que telle ou telle situation familiale ne devient pas plus fréquente au cours du temps dans les mêmes proportions pour les hommes et les femmes à tous les âges ; de même, les différences selon le niveau de diplôme, le type de commune de résidence, la profession... sont souvent de signe opposé entre hommes et femmes, ou entre différents âges. Prenons quelques exemples dans les publications récentes de l'Insee : les femmes les plus diplômées (diplôme supérieur au baccalauréat) vivent moins souvent en couple avant 30 ans ou après 40 ans que les autres femmes, mais, phénomène nouveau en 2009, entre 30 et 40 ans elles sont plus souvent en couple que les autres (Daguet et Niel, 2010). Pour les hommes, les contrastes selon le niveau de diplôme sont très stables d'un recensement à l'autre : peu de différence sur la vie en couple, sauf

entre 30 et 50 ans, âges auxquels les plus diplômés résident un peu plus souvent en couple. La hausse de la vie seule pour les femmes avant 60 ans s'observe dans tous les groupes sociaux, à l'exception des femmes cadres ou exerçant une profession intermédiaire, qui vivent plus souvent en couple en 2009 qu'en 1990 (Buisson et Daguet, 2012). Quant à la proportion de femmes vivant en famille monoparentale, elle a surtout augmenté parmi les moins diplômées : en 1990, 8 % des femmes âgées de 30 à 60 ans étaient recensées comme mères de famille monoparentale ; en 2009, la proportion est de 14 % pour les femmes peu diplômées (brevet ou moins) et de 10 % pour les femmes ayant un diplôme d'enseignement supérieur (Prioux *et al.*, 2010 ; Albouy et Breuil-Genier, 2012). En 2009, les femmes les plus diplômées vivent plus souvent seules, et moins souvent en famille monoparentale, que les femmes peu diplômées.

Aux âges jeunes, les hommes et les femmes les plus diplômés vivent plus souvent seuls, mais aux âges élevés (après 70 ans) le contraste s'inverse pour les femmes (les femmes les plus diplômées vivent moins souvent seules et plus souvent en maison de retraite), tandis que pour les hommes on n'observe pas de situation particulière selon le niveau de diplôme après 40 ans. Il en va de même pour les comparaisons selon le type de commune de résidence : les femmes résidant en commune rurale vivent moins souvent seules que les citadines : cela est vrai à tous les âges, tandis que pour les hommes ce n'est le cas qu'aux âges jeunes. Les jeunes vivent plus souvent « hors famille » en milieu urbain qu'en milieu rural, alors que c'est le contraire après 60 ans, pour les hommes comme pour les femmes (Pennec et Toulemon, 2012). Ces interactions reflètent la grande hétérogénéité des situations familiales repérées au recensement, et leur signification est différente selon le sexe et l'âge.

III. Forces et limites du recensement

Au terme de cette description des situations familiales en France d'après le recensement, nous pouvons tracer un rapide bilan des forces et des limites du recensement, dont certaines liées à son nouveau mode de collecte.

1. Des données riches, récentes et largement diffusées

Les résultats du recensement diffusés par l'Insee sont très riches et très précis. Pour les variables créées dans l'« exploitation complémentaire », comme le « mode de cohabitation » présenté ici, l'échantillon au tiers issu de la fusion de cinq enquêtes annuelles est plus important, en termes d'effectifs, que les sondages au quart ou cinquième utilisés à partir des recensements exhaustifs précédents. La politique de diffusion de l'Insee ainsi que le respect de l'anonymat des résultats et des fichiers individuels (fichiers « détail ») limitent certaines exploitations locales, mais les données régionales ou nationales sont quasiment complètes.

2. Une information familiale limitée

Comme pour le recensement exhaustif qui l'a précédé, le recensement a lieu par dépôt-retrait. Cela impose d'utiliser des bulletins simples à remplir et qui soient compris et renseignés de manière identique par tous les répondants. Le choix du degré de précision de l'information à récupérer est difficile : d'un côté, il faut simplifier le questionnement et limiter au maximum les questions ; de l'autre, des réponses précises sont parfois plus faciles à donner que des réponses vagues, notamment pour les relations familiales entre les personnes. Certaines questions doivent être formulées avec soin pour ne pas apparaître incongrues. Par exemple, l'observation des familles dites recomposées, qui regroupent un couple et des enfants dont l'un au moins n'est l'enfant que d'un membre du couple, nécessite de faire la distinction entre les liens familiaux « enfant » et « bel-enfant » (ou « enfant du conjoint »). L'enrichissement des questions permet de prendre la mesure de l'imprécision de l'information : en 2004 une question directe a été rajoutée sur la vie en couple, en plus de l'état matrimonial légal. Au recensement de 2009, 274 000 personnes ont été classées comme « vivant en couple » alors qu'elles ont répondu « non » à la question « Vivez-vous en couple ? » (Toulemon, 2011). De façon symétrique, 938 000 ont déclaré vivre en couple sans être classés comme « vivant en couple cohabitant » dans l'analyse ménages-familles. Ces différences s'expliquent à la fois par l'importance des situations floues ou ambiguës (couples possédant deux logements, chacun étant recensé dans « son » logement comme ne vivant pas en couple, couples de même sexe non considérés comme des couples pour l'analyse ménages-familles, personnes se considérant comme séparées mais continuant à résider ensemble) et par des erreurs de remplissage ou de saisie. Le recensement permet également de distinguer les personnes selon qu'elles sont mariées ou non, mais les déclarations ont longtemps été inexactes, les personnes en couple non marié préférant se faire recenser comme mariées que comme « célibataires, veuves ou divorcées » avant l'introduction, en 2004, d'une question sur la vie en couple, indépendamment du statut matrimonial légal (Audirac, 1986 ; Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1988).

Par ailleurs, en raison des erreurs de remplissage, de codage et de saisie, des efforts spécifiques sont nécessaires pour repérer les situations rares, comme par exemple les couples de même sexe : même si les erreurs sur le sexe sont très rares au recensement, chaque erreur sur le sexe d'un des membres d'un couple de sexe différent crée de manière artificielle un couple de même sexe. Comme les couples de même sexe sont rares dans la population, une part importante des couples considérés comme de même sexe au recensement risquent d'être des couples pour lesquels il y a une erreur sur le sexe de l'un des conjoints. Par exemple, avec 30 millions de personnes vivant en couple et un taux d'erreur de 0,3 % sur la variable « sexe », on crée par erreur 90 000 couples de même sexe dans le fichier de données. C'est très peu par rapport aux 15 millions de couples, mais beaucoup par rapport à un nombre de couples de même

sexe corésidents évalué entre 30 000 et 100 000 couples (Digoix *et al.*, 2004 ; Buisson et Lapinte, 2013).

Ces limites sont communes à la plupart des recensements et appellent deux types de solutions. Premièrement, combiner les sources pour compléter l'information. C'est ce qu'ont fait Olivier Chardon et Émilie Vivas en complétant l'information du recensement sur les situations familiales : ils ont utilisé l'enquête *Emploi* pour estimer la part des familles recomposées (couples pour lesquels au moins un enfant est né d'un seul des conjoints, avant l'union) au sein des couples avec enfants (Vivas, 2009). Une autre solution consiste à utiliser d'autres sources d'information, notamment les enquêtes auprès des ménages, sans chercher à construire une information cohérente avec le recensement. Par exemple, on compte plus de couples corésidents dans les enquêtes qu'au recensement : en 2009, parmi les 14,87 millions de couples recensés, 11,35 millions sont des couples mariés et 3,51 millions des couples recensés comme non mariés (Insee, recensement de 2009, tableau FAM2) ; d'après l'enquête *Emploi* (années 2008 et 2009) on compte 15,37 millions de couples, dont 3,61 millions non mariés, soit 3 % de couples mariés et 3 % de couples non mariés de plus qu'au recensement. Dans les autres enquêtes de l'Insee, la notion de couple inclut des couples dont les deux conjoints ne partagent pas le même logement en permanence, et qui peuvent donc être recensés ailleurs. D'une manière générale, les couples qui occupent deux logements ont tendance à se faire recenser chacun chez soi, ce qui conduit à des estimations plus basses de la fréquence de la vie en couple que dans les enquêtes : là où un enquêteur repèrera un couple, les personnes seront recensées soit seules soit en famille monoparentale, si leur conjoint est recensé ailleurs. Toutes les enquêtes ne conduisent d'ailleurs pas non plus à des résultats identiques. La proportion d'enfants mineurs vivant avec leur père sans leur mère est très variable d'une enquête à l'autre : 2,5 % dans l'enquête *Emploi*, mais dans les enquêtes de l'Insee qui posent des questions précises sur les situations de résidence partagée – avec toutefois de fortes variations d'une enquête à l'autre –, on compte 2 % d'enfants vivant, en permanence avec leur père (sans leur mère) et 3 % une partie du temps seulement (Toulemon et Denoyelle, 2012). Une comparaison systématique de ces enquêtes est nécessaire pour leur exploitation au sein d'un fichier commun.

On observe une diversité croissante des relations familiales au sein des ménages corésidents (familles recomposées, couples non mariés, couples de même sexe), ainsi qu'une hausse des situations où l'appartenance à un ménage et un seul est ambiguë et difficile à établir : enfants partageant leur temps entre les deux logements parentaux après la séparation de leurs parents (Toulemon et Pennec, 2010), jeunes adultes partis du domicile parental mais y revenant régulièrement, couples non corésidents ou partiellement corésidents (Régnier-Loilier *et al.*, 2009), etc. Ces situations rendent problématique le remplissage des documents du recensement fondés sur une liste des habitants pour lesquels

le logement est « la résidence principale », et pour lesquels les liens familiaux se résument à un petit espace où noter le « lien de parenté ou relation avec la personne inscrite sur la première ligne ». En attendant une évolution toujours souhaitable des bulletins du recensement, l'enquête *Famille et logements* réalisée dans le cadre de l'enquête de recensement de 2011 permettra, pour un échantillon au centième de la population, de disposer d'une information plus précise sur les situations familiales et les résidences multiples (Rault *et al.*, 2011).

3. Doubles comptes et omissions

Chaque recensement souffre de doubles comptes et d'omissions. La nouvelle méthode de recensement, fondée sur une liste des immeubles régulièrement mise à jour, et qui s'appuie sur des équipes d'agents recenseurs plus « permanentes » que par le passé, a très probablement conduit à une baisse des omissions. Par contre, le fait que pour des personnes résidant habituellement dans plusieurs logements – dans la plupart des cas les logements ne font pas partie du même échantillon annuel – rend les doubles comptes plus probables (Toulemon et Pennec, 2012). Rien n'incite les communes ni l'Insee à faire un effort particulier pour en limiter l'ampleur, puisque cela conduirait à diminuer l'effectif de la population recensée. Le problème est particulièrement visible à 18 ans, âge auquel on compte plus d'habitants nés en France qu'il n'y a eu de naissances 18 ans plus tôt, malgré les décès et les sorties du territoire (Desplanques, 2008). Aucune étude n'a encore été publiée sur l'ordre de grandeur des doubles comptes et des omissions dans le nouveau recensement.

4. Les évolutions du bulletin

L'évolution des bulletins de recensement est une opération longue et coûteuse. Un groupe du Conseil national de l'information statistique (Cnis) a récemment fait des propositions pour modifier les bulletins (Frécon *et al.*, 2012). Avec les enquêtes annuelles de recensement, l'agrégation de cinq années de collecte rend problématique la production de résultats pendant quatre ans : la modification d'une question une année n entraîne une disparition de l'information pendant quatre ans dans les fichiers (les 4 recensements datés de $n - 2$ à $n + 1$ qui utilisent à la fois des données issues des collectes des années $n - 1$ et n). Le remplacement en 2011 de la question sur le lieu de résidence « cinq ans avant » par le lieu de résidence « un an avant » permettra de mieux mesurer les mobilités internes et les entrées sur le territoire, mais elle a conduit l'Insee à ne pas publier de résultats datés de 2009 sur cette question.

5. Vers une exploitation annuelle ?

La diffusion de l'ensemble des résultats sur le site de l'Insee permet de disposer de données récentes, et des exploitations séparées pour les différentes vagues sont possibles (Desplanques, 2008 ; Davie et Mazuy, 2010 ; Davie et

Niel, 2012). Pour des exploitations à l'échelle nationale ou régionale, la taille des échantillons annuels (presque 9 millions de personnes, 4 pour l'exploitation complémentaire) et le plan de tirage équilibré au sein des régions garantissent la robustesse des données annuelles, au moins en structure, même si le champ des vagues annuelles ne recouvre pas exactement le champ du recensement puisque certains groupes de la population ne sont pas recensés tous les ans dans les grandes communes (personnes sans abri, personnes vivant dans des habitations mobiles). Concernant les variations en effectif, puisque la population totale est estimée en multipliant le nombre de logements par le nombre de personnes par logement, il est difficile de suivre l'évolution de la population d'une année à l'autre. Pour éviter de mettre ensemble les résultats de différentes années (ici les résultats datés de 2009 proviennent des collectes 2007 à 2011) ou pour construire des séries temporelles dans lesquelles les personnes n'apparaîtraient qu'une fois, on pourrait repondérer chaque vague annuelle pour lui donner le poids de l'ensemble de la population à la date considérée. Il reste à valider le fait que les variations de population d'une année sur l'autre sont compatibles avec les estimations du solde naturel (naissances moins décès) et du solde migratoire (entrées moins sorties du territoire), ou à construire cette cohérence, pour l'ensemble de la population comme pour n'importe quel sous-groupe de la population, à partir de la série des échantillons annuels. Cela pourra être effectué dans un premier temps par comparaison de la population « de 2006 » et de la population « de 2011 », qui n'auront aucune année de collecte en commun (respectivement 2004-2008 et 2009-2013).

Conclusion

L'Insee fournit des résultats du recensement précis et complets, et met à disposition des fichiers d'exploitation très riches. Grâce à la mise à disposition de fichiers des anciens recensements, on peut décrire l'évolution des situations familiales en France depuis 1962, à partir des conventions utilisées pour construire les catégories de familles par le recensement. L'augmentation de la vie en couple aux âges élevés, du fait de la baisse de la mortalité, compense le retard des premières unions et la hausse des ruptures, et contribue à maintenir constante la proportion de personnes en couple. La croissance de la part des personnes vivant seules correspond à de nouvelles étapes, différentes selon le sexe : résidence seule pour les hommes aux âges adultes après une rupture conjugale, pour les femmes aux âges élevés après un veuvage. Aux âges élevés, la hausse de la vie en couple ou seul dans le logement s'accompagne d'une diminution spectaculaire de la corésidence avec des enfants adultes, et au retard de l'entrée en institution. Tous ces changements sont présentés ici pour l'ensemble de la population, mais les effectifs recensés permettent de les décliner pour différents sous-groupes, montrant des évolutions contrastées selon les groupes sociaux. Les femmes les plus diplômées vivent en 2009 autant en

couple que les autres femmes ; lorsqu'elles ne vivent pas en couple, elles vivent plus souvent seules et moins souvent en famille monoparentale que les femmes moins diplômées. Ce type d'évolution résulte de changements de nombreux comportements : mise en couple, naissance des enfants, rupture de couples avec ou sans enfant, remise en couple, etc. Le recensement ne permet pas d'analyser les différentes étapes menant à telle ou telle situation familiale, mais en offre un panorama précis.

Le passage à des vagues annuelles d'enquête rend possible le suivi de ces évolutions. Il offre de nouvelles possibilités, notamment à partir de l'exploitation séparée de chaque vague annuelle, qui s'avèrera indispensable en cas de modification du contenu des bulletins. Il permet également de multiplier les enquêtes associées fournissant, sur un échantillon réduit, une information complémentaire.



RÉFÉRENCES

- ALBOUY Valérie, BREUIL-GENIER Pascale, 2012, « Démographie et famille : les différences sociales se réduisent-elles ? », *France Portrait social – édition 2012*, Paris, Insee, p. 11-18.
- AUDIRAC Pierre-Alain, 1986, « La cohabitation : un million de couples non mariés », *Économie et statistique*, n° 185, p. 13-33.
- BEAUMEL Catherine, PLA Anne, 2011, « La situation démographique en 2009 », *Insee résultats*, n° 122 Société.
- BEAUMEL Catherine, BREUIL-GENIER Pascale, DAGUET Fabienne, 2012, « Les âges de la vie : vingt ans d'évolutions », Insee, *Regards sur la parité*, édition 2012, p. 9-17, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FHPARIT12b_VE1ages.pdf
- BREUIL-GENIER Pascale, 2012, « Dix ans de recensement de la population. De plus en plus de petits ménages dans les régions », *Insee première*, n° 1410.
- BUISSON Guillemette, DAGUET Fabienne, 2012, « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee première*, n° 1392.
- BUISSON Guillemette, LAPINTE Aude, 2013, « Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... », *Insee première*, n° 1435.
- CHARDON Olivier, DAGUET Fabienne, 2009, « Enfants des couples, enfants des familles monoparentales. Des différences marquées pour les jeunes enfants », *Insee première*, n° 1216.
- CHARDON Olivier, DAGUET Fabienne, VIVAS Émilie, 2008, « Les familles monoparentales. Des difficultés à travailler et à se loger », *Insee première*, n° 1195.
- DAGUET Fabienne, 2007, « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes », *Insee première*, n° 1153.
- DAGUET Fabienne, NIEL Xavier, 2010, « Vivre en couple. La proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee première*, n° 1281.
- DAVIE Emma, MAZUY Magali, 2010, « Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Population*, 65(3), p. 475-512.
- DAVIE Emma, NIEL Xavier, 2012, « Mesurer et étudier la fécondité selon le rang de naissance : élaborer une statistique du nombre de naissances et d'âge à l'accouchement par rang », Insee, *Documents de travail*, n° F1205. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=F1205
- DESPLANQUES Guy, 2008, « Avantages et incertitudes des enquêtes annuelles de recensement en France », *Population*, 63(3), p. 477-502.
- DIGOIX Marie, FESTY Patrick, GARNIER Bénédicte, 2004, « What if same-sex couples exist in France after all? », in « Same-sex couples, same-sex partnerships and homosexual marriages: A focus on cross-national differentials », Paris, Ined, *Documents de travail*, n° 124, p. 193-210.
- FLIPO Anne, LE BLANC David, LAFERRÈRE Anne, 1999, « De l'histoire individuelle à la structure des ménages », *Insee première*, n° 649.

- FRÉCON Jean-Claude, CASES Chantal, CLANCHÉ François, OGER Pascal, 2012, *Évolution du questionnaire du recensement de la population*, Rapport d'un groupe de travail du Cnis, n° 130, 50 p.
http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2012/RAP_2012_130_evolution_questionnaire_recensement.PDF
- INSEE, 2002, *Recensement de la population de 1999 : tableaux thématiques, exploitation complémentaire, France métropolitaine. Ménages, familles, population totale*, Paris, Insee, 224 p.
- INSEE, 2013, *Les résultats des recensements de la population*,
<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensements.htm> ;
<http://www.insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/particuliers/accueil.htm>
- LEFRANC Christophe, 2010, « La diffusion des résultats du recensement rénové de la population », *Courrier des statistiques*, n° 129, p. 1-6.
- LERIDON Henri, VILLENEUVE-GOKALP Catherine, 1988, « Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes », *Population*, 43(2), p. 331-374.
- MCCAA Robert, RUGGLES Steven, SOBEK Matt, THOMAS Wendy, 2011, « IPUMS-International : Free, Worldwide Microdata Access. Now for Censuses of 62 Countries--80 by 2015 », 58th International Statistical Institute, Dublin, Ireland, 21-26 August, 2011, http://www.hist.umn.edu/~rmccaa/sts065_ipums_international_future_microdata_access.pdf
- MARPSAT Maryse, 1999, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, 54(6), p. 885-932.
- NATIONS UNIES, 2008, *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses. Revision 2*, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division. ST/ESA/STAT/SER.M/67/Rev.2,
<http://unstats.un.org/unsd/censuskb20/KnowledgebaseArticle10307.aspx>
- PENNEC Sophie, TOULEMON Laurent, 2012, « How many people are living alone? How many are living in two dwellings? The case of France », European Population Conference, EAPS 2012, Stockholm, Session 38.
- PIROU David, POUILLAIN Nadine, ROCHELLE Sandrine, 2013, « La vie en communauté : 1,6 million de personnes en France », *Insee première*, n° 1434.
- PRIoux France, MAZUY Magali, BARBIERI Magali, 2010, « L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple », *Population*, 65(3), p. 421-474.
- RAULT Wilfried, MAZUY Magali, RIVIÈRE André, TOULEMON Laurent, 2011, « L'enquête Famille et logements associée au recensement de 2011 » in Tremblay Marie-Ève, Lavallée Pierre, El Haj Tirari Mohammed, *Pratiques et méthodes de sondage, Actes du colloque Sondages 2010*, p. 113-117.
- RÉGNIER-LOILIER Arnaud, BEAUJOUAN Éva, VILLENEUVE-GOKALP Catherine, 2009, « Neither single, nor a couple : A study of living apart together in France », *Demographic Research*, 21(4), p. 75-108,
<http://www.demographic-research.org/volumes/vol21/4/>
- SOBEK Matthew, KENNEDY Sheela, 2009, « The development of family interrelationship variables for international census data », *Minnesota Population Center Working Paper Series*, Working Paper n° 2009-02,
<https://www.pop.umn.edu/research/working-papers>
- TOULEMON Laurent, 2011, « Individus, familles, ménages, logements : les compter, les décrire », *Travail, genre et sociétés*, n° 26, p. 47-66.

TOULEMON Laurent, PENNEC Sophie, 2010, « Multi-residence in France and Australia : Why count them? What is at stake? Double counting and actual family situations », *Demographic Research*, 23(1), p. 1-40, <http://www.demographic-research.org/volumes/vol23/1/>

TOULEMON Laurent, PENNEC Sophie, 2011, « Combien de personnes résident seules en France ? », *Population et sociétés*, n° 484.

TOULEMON Laurent, DENOYELLE Thomas, 2012, « La définition des ménages dans les enquêtes françaises : comment tenir compte des multi-résidences ? », Présentation aux XI^e journées de méthodologie statistique, Cité internationale universitaire de Paris, Session 26 : Collecte 3, janvier 2012. Publication électronique : http://jms.insee.fr/files/documents/2012/943_3-JMS2012_S26-1_TOULEMON-ACTE.PDF

VIVAS Émilie, 2009, « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee première*, n° 1259.

Laurent TOULEMON • ÉVOLUTION DES SITUATIONS FAMILIALES À TRAVERS LES RECENSEMENTS FRANÇAIS DE 1962 À 2009

Les recensements permettent de compter la population et d'en décrire les principales caractéristiques à tous les niveaux géographiques. Grâce à la mise à disposition des données des recensements français, de 1962 à 2006 par le programme IPUMS-I de l'Université du Minnesota, et de 2006 à 2009 sur le site Internet de l'Insee, on peut décrire l'évolution des situations familiales depuis cinquante ans de manière très précise. La proportion d'« enfants » a diminué avec la baisse de la fécondité et le vieillissement de la population. Les autres changements majeurs (augmentation de la part des personnes vivant seules ou en famille monoparentale, raréfaction des situations de corésidence avec des enfants adultes ou des proches) se déclinent de façon différente selon le sexe et l'âge. Les disparités entre groupes sociaux (repérés par la profession, le niveau de diplôme ou le lieu de résidence) et leurs évolutions sont elles aussi souvent fonction du sexe et de l'âge. Le passage à des enquêtes annuelles de recensement offre de nouvelles possibilités d'exploitation des données annuelles, au moins à l'échelle nationale ou régionale, bien que le recensement soit conçu comme le regroupement de cinq vagues annuelles.

Laurent TOULEMON • CHANGES IN FAMILY SITUATIONS AS REFLECTED IN THE FRENCH CENSUSES, 1962-2009

Censuses provide a means to count the population and to describe its main characteristics at all geographical levels. French census data from 1962 to 2006 are available via the IPUMS-I project of the University of Minnesota, and data for the years 2006-2009 are accessible on the INSEE website, so changes in family situations over the last fifty years can be described in detail. With the fertility decline and population ageing, the proportion of "children" has decreased. The other major changes (increasing share of persons living alone or in lone-parent families, fewer situations of co-residence with adult children or other relatives) follow very different patterns by sex and age. The same is often true for disparities between social groups (identified by occupational group, educational level or place of residence) and their evolution. The switch to annual census surveys in France provides new opportunities for analysing annual data, at least at national or regional scale, even though the census is designed to group the data from five successive annual waves.

Laurent TOULEMON • LA EVOLUCIÓN DE LAS SITUACIONES FAMILIARES A TRAVÉS DE LOS CENSOS DE 1962 A 2009

Los censos permiten contar la población y describir sus principales características a todos los niveles geográficos. Los datos censales franceses de 1962 a 2006, disponibles gracias al proyecto IPUMS-I de la Universidad de Minnesota, prolongados por los de 2006 a 2009, accesibles en el sitio internet del INSEE, permiten describir de manera muy precisa la evolución de las situaciones familiares durante casi cincuenta años. La proporción de "niños" ha disminuido con la baja de la fecundidad y el envejecimiento de la población. Los otros cambios importantes (aumento de la proporción de personas que viven solas o en familia monoparental, estabilidad de la proporción de las que viven en pareja, rarefacción de las situaciones de cohabitación con hijos adultos o con parientes) varían fuertemente según el sexo y la edad. Las diferencias entre grupos sociales (distinguidos por la profesión, el nivel de diploma o el lugar de residencia) y su evolución son también frecuentemente función del sexo y la edad. El paso del censo tradicional a las encuestas censales de periodicidad anual ofrece nuevas posibilidades de explotación de los datos anuales, al menos a escala nacional o regional, aunque el censo esté concebido como el reagrupamiento de cinco oleadas anuales.

Mots clés : Recensement, France, situations familiales, ménages, couple, parent, enfant.

Keywords: Census, France, family situations, households, couple, parent, child.

